



Réunion du comité de quartier 2 Samedi 2 juillet 2022

Préambule :

> Rappel des principes

-Ces comités pourront constituer le cadre privilégié pour tisser des liens, favoriser les solidarités entre les habitants et organiser des moments de convivialité, de « vie de quartier ».

-Ils constituent également un espace innovant de **dialogue**, de **concertation**, d'**information**, d'**écoute**, de propositions fondées sur l'**intérêt général**. Les discussions portent sur des **intérêts communs** sans se centrer sur des problématiques individuelles.

-Les interventions des participants ne doivent pas déborder sur des considérations politiques, syndicales ou religieuses. Elles respectent le caractère laïc et les principes de la République (égalité femme-homme, dignité humaine, fraternité...)

-Les démarches d'implication citoyenne réclament de la **transparence**, de l'**écoute**, du **respect**, mais aussi l'instauration d'un climat de **confiance** entre les différents participants. Au sein des comités de quartiers, chaque partie s'oblige donc au respect de la personne et de la parole de chacun.

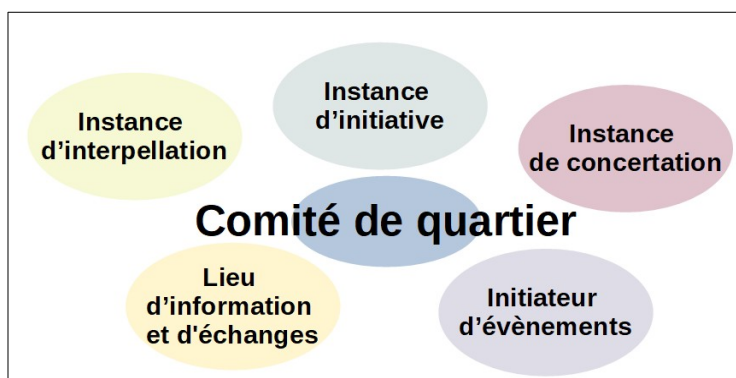
convivialité
liens
solidarités

concertation
dialogue
intérêt
écoute
information
général

République
laïcité
dignité
égalité
fraternité

écoute
confiance
transparence
respect

> Rappel des missions du comité de quartier



> Contexte

Lors de la dernière réunion l'équipe d'animation a été constituée et les choix de thème de travail du proposés.

- Équipe d'animation :

> Collège habitants : JF Poyuzan, **-3 places disponibles**

> Collège élus : P Seval, P Giacomini, C Bagolle

>>> **L'équipe d'animation est en attente de renfort <<<**
Les volontaires sont invités à se manifester.

- Choix des thèmes :

Les habitants ont été invités à s'exprimer sur les différents sujets qu'ils souhaitaient voir traiter au sein des réunions des comités de quartiers. Les nombreux échanges ont été regroupés sous les thématiques suivantes :

- **Sécurité, trottoirs et circulation dangereuse** sur le secteur Couvertaire/Sacquey/ch des Anglais.

Les sollicitations adressées à la mairie ont fait l'objet d'une liste diffusée aux habitants. Ce sujet serait à relancer sur la base du travail engagé par 2 habitants et des réponses apportées par la municipalité.

- **Affichage municipal et communication** améliorée.

- **Espaces de vivre ensemble** à aménager (avec une vigilance sur les usages et l'hygiène)

- Organisation de **fêtes de voisinage**

- Organisation de **covoiturage** pour des petits trajets quotidiens

- Plus largement, souhait de **recevoir des informations sur les projets en cours** sur la commune et demande de réponses aux questionnements des habitants.

1- Retour questionnaire (aménagement et d'améliorations)

Suite à une enquête lancée par un habitant en amont de la création des comités de quartiers, les élus ont été interpellés sur différents problèmes signalés par les riverains du Ch de Couvertaire. (aménagement, voirie, vitesse, bus, bornes d'apport volontaire) fin 2020.

Une rencontre sur site avait été organisée en mars 2021 en présence de M Bourqui, M Poyuzan (habitants), M Séval Mme Bagolle, (élus), M Ricard Policier municipal.

M Séval présente les informations transmises à ce moment-là et les suites données.

> **Demande de réaménagement du chemin de Couvertaire (pas de trottoir, vitesse excessive des véhicules).**

M Séval indique que le chemin de Couvertaire est une **voie d'intérêt communautaire**. Pour 2021, compte tenu des contraintes financières liées aux investissements indispensables pour l'assainissement, la Communauté de communes n'a pas investi pour les travaux sur les voies

intercommunales (sauf travaux sécuritaires). En 2022, seules les **études** ont été financées. La commune de Saint-Loubès a fléchi les études vers le Chemin des Anglais, chemin de Couvertaire. Les travaux sont prévus à partir de 2023, les relevés viennent d'être réalisés Chemin de Couvertaire.

La CdC finance 13km de voie d'intérêt communautaire par an pour chaque commune quelque soit le linéaire total. Saint-Loubès en possède 90km. Les élus de Saint-Loubès ont demandé une répartition plus équitable mais n'ont pas été entendus.

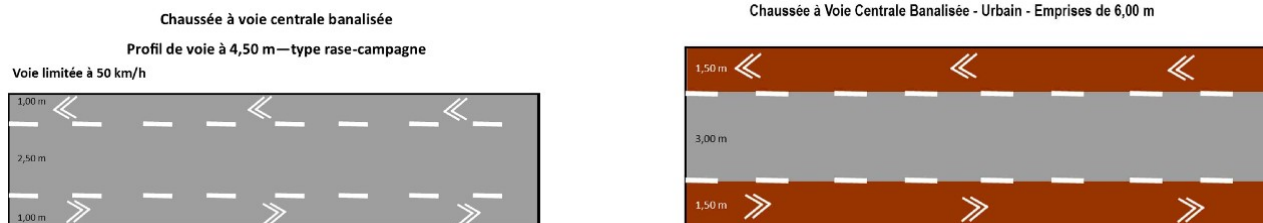
En parallèle, la commune a missionné un bureau d'étude pour travailler sur l'**apaisement de la circulation** dans la commune et l'**amélioration des déplacements doux**.

Après une phase de diagnostic, une proposition de priorités d'actions et des préconisations d'aménagements ont été remis pour le centre ville et des voies secondaires via un schéma des modes actifs.

Plusieurs types d'**aménagements** sont envisagés : zone de rencontre (voir rue du Prieuré), zone 30, zone verte, piste cyclable sur trottoir, voie centrale banalisée. Il s'agira d'harmoniser les aménagements sur la commune de manière à créer des habitudes de comportement.

Les résultats de l'étude seront présentés à la population lors de la **réunion publique du 13 septembre 2022**.

M Séval précise que le chemin de Couvertaire, le chemin de Maubourguet et la partie du chemin des Anglais situé après le rond point de la D115 sont classés en priorité 1. Le cabinet propose d'y implanter des **chaussées à voie centrale banalisée (CVCB)** de 2 types :



La CVCB est un outil permettant de prendre en compte les cyclistes dans les cas où largeur de voie ou les contraintes de circulation rendent impossibles les aménagements cyclables traditionnels. C'est aussi un dispositif moins onéreux qu'un réaménagement complet. A budget contraint, cela permet de traiter davantage de voies et de satisfaire le maximum de monde.

Dans cet aménagement, la **chaussée est restreinte à une voie centrale** où circulent les véhicules, elle est bordée de 2 voies latérales jalonnées de chevrons, destinées aux autres usagers. En cas de croisement, les véhicules roulent sur les voies latérales au rythme des vélos le cas échéant. Dans l'option CVCB urbaine, les voies latérales sont colorées et couvertes d'un revêtement différent de celui de la chaussée. Les lignes de rive sont rugueuses.

Des **écluses** précédées d'une zone 30 seront intégrées.

Sur la **portion Sacquey/Couvertaire**, un trottoir a été créé pour atténuer le S. Il a été demandé au cabinet de préciser les aménagements de sécurité sur cette zone.

Compte tenu du caractère novateur de ces aménagements, une **communication** importante sera à réaliser. Une **signalétique adaptée** sera mise en place.

L'autre partie du **Chemin des anglais** sera aménagée en **voie verte**, les trottoirs seront sécurisés avec des poteaux en bois.

D'ici septembre, la **planification des travaux** sera effectuée en fonction des possibilités budgétaires.

M Séval, questionné sur la possibilité de mettre la rue en **sens unique**, indique que le Vice président de la CdC en charge de la voirie y est opposé sur les voies reliant les communes entre elles. Une tolérance a été accordée chemin de Cajus sur un faible linéaire. Il indique que la réflexion pourra en revanche être conduite pour le Chemin du Sacquey.

> **Panneaux :**

Les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération à hauteur du giratoire de l'avenue de l'Escart ont été installés. Auparavant en l'absence de panneau, la vitesse était de fait limitée à 80 km dans le sens l'Escart / chemin des Anglais jusqu'au panneau 50 se trouvant à l'angle de l'impasse de l'eau vive.

Le passage des camions est interdit au 7,5 t sauf desserte locale. Le panneau d'interdiction poids lourd est bien présent en entrée de chemin. Toutefois, cela n'empêche pas les erreurs de certains poids lourds qui une fois engagés ne peuvent faire autrement que poursuivre.

> **Vitesse excessive**

M Séval indique que les relevés effectués avec le **radar pédagogique** montrent qu'il y a peu d'infractions enregistrées. Il y a souvent un écart entre la perception et la vitesse réelle.

> **Arrêt de bus Terrasses de Navarre**

Le bus a obligation de s'arrêter au milieu de la voie.

Compte tenu du nombre d'enfants utilisant cet arrêt, un **abribus** et une **signalétique** seront installés après la résidence (arrêt actuel aux bornes d'apport volontaires).

Les aménagements prévus sur le ch de Couvertaire pourraient résoudre les problèmes de stationnement sur les bas côtés. La commune est en discussion avec le promoteur : le versement de la prime attendue est conditionnée au respect de l'intégralité du permis de construire.

> **Bornes d'apport volontaires** résidence des Terrasses de Navarre

L'emplacement des BAV a été négocié entre le Semoctom et le bailleur, la mairie n'a pas compétence.

2- Moyens de communication,

> **Listes de diffusion et adresses CQ :**

Une liste de diffusion pour chacun des comités de quartier rassemblant l'ensemble des mails des personnes qui ont fait savoir qu'elles souhaitaient être inscrites a été créée pour faciliter la communication.

L'adresse animateur2@quartiers-stloubes.fr permet d'écrire à l'équipe d'animation.

> **Site mairie, page dédiée**

Une page dédiée aux comités de quartier a été créée sur le site de la mairie Ma ville / Implication citoyenne /

On y retrouve la cartographie, la charte, les compte rendus des réunions etc.

Les personnes éloignées du numérique peuvent en demander une version papier à l'accueil de la mairie.

> **Journal municipal**

Un article sur les infos essentielles des CQ paraîtra régulièrement dans le journal municipal.

> **Panneaux d'affichage**

Des panneaux permettant d'afficher les informations municipales, celles des associations, celles des comités de quartiers seront installés sur le domaine public de la commune, idéalement à l'automne. (Panneaux de 1,5m X1m avec vitre en plexi protectrice non fermé à clé.)

Les habitants sont invités à se prononcer sur les suggestions faites par l'équipe d'animation.

La liste retenue est la suivante :

- Début du chemin des Anglais (rond point de la route d'Yvrac) sur le morceau de terre dans l'angle du début de rue.
- Chemin de l'Esventat à côté de l'abri bus
- Chemin de Couvertaire en bord de l'accès pavillon des chasseurs/ bungalow de la croix rouge.
- l'angle du chemin de Couquet et du chemin des Anglais,(face au n° 41)
- Entrée lotissement Bergey
- A l'entrée des lotissement Couvertaire 1 et 2

Les emplacements seront vérifiés (réglementation, domaine public) ou proposés par les ST, et retournés vers les équipes d'animation.

3- Organisation de moments conviviaux

Il est proposé de créer un groupe dédié à l'organisation d'événements conviviaux. Aucun volontaire ne se manifestant, ce sujet sera proposé à une autre occasion au comité de quartier.

4- Questions diverses (préparation de la réunion d'octobre).

> **Trottoirs Bergey**

Une habitante du lotissement de Bergey interpelle les élus sur l'état des trottoirs. M Séval indique qu'il s'est déplacé sur demande d'un habitant/élu du quartier. Elle indique que l'information n'a pas été retransmise vers les autres habitants du quartier. Les travaux ne sont pas planifiés pour le moment compte tenu des nombreux secteurs où la création de trottoir est nécessaire. Une rencontre collective pourrait être organisée sur demande des habitants.

M Séval indique qu'un nouveau marché à bon de commande sur les **mobilités** va être passé en plus du **marché voirie** actuel. 240 000€ seront dédiés à l'entretien la voirie, la création de trottoirs... et 100 à 150 000 €/an aux aménagements en lien avec les mobilités (barrière bois, délimitation piste cyclable etc)

> **Sujets de la prochaine réunion d'octobre**

- Volontaires animateurs ?
- Groupe de travail événements conviviaux
- Retour sur la réunion publique du 13/09 avec un focus sur le planning pour le quartier
- Suivi de la mise en place des panneaux d'affichage